

Marie Moret à Édouard de Pompéry, 7 septembre 1895

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56

Collation1 p. (210r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Édouard de Pompéry, 7 septembre 1895, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47123>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [7 septembre 1895](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Pompéry, Édouard de \(1812-1895\)](#)

Lieu de destination 36, rue Desbordes-Valmore, Paris

Description

RésuméÀ propos de la polémique entre Gide et de Pompéry : Marie Moret confirme sa lettre du 6 janvier 1895 indiquant que *Le Devoir* se tient à l'écart des polémiques et que les matières traitées par le journal sont déjà si abondantes qu'il n'est pas possible d'en ajouter.

SupportLe nom du correspondant, Pompéry, est manuscrit au crayon bleu sur la copie de la lettre à la suite de l'appel de la lettre « Cher Monsieur ».

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées[Gide, Charles \(1847-1932\)](#)

Œuvres citées[Le Devoir, Guise, 1878-1906.](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise Familistère
7 Septembre 1898

cher Monsieur, Compte

Les raisons se font que j'ai invitées près de nous sans me laisser du 6 Janvier 1898 sont toujours les mêmes : Premièrement, le "Désordre" ne se prête pas à la polémique. Vous me faites bien que Gide nous a répondu et que le débat n'irait pas plus loin ; mais ce serait toujours insister une polémique dans le "Désordre", et c'est là une voie que je ne vous pas suivre.

Secondo, nous avons constamment une telle absence de matière que je ne pourrai moi-même faire

passer mes "Documents pour une biographie complète de J. B. A. Godin" ni dans le "Désordre" d'Octobre ni dans celui de Novembre ? Ce seul fait n'est-il pas assez expressif ?

Et de plus, nous pas complètement nous sommes obligés de mesurer la place de chacun de nos principaux objets même abstraction faite de la forme polémique ?

Pardonnez-moi donc, cher Monsieur, je ne pourrai rien changer à ma décision, et recevez je vous prie l'expression de mes meilleurs sentiments
Marie Godin